

REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.03/14

Etude pour la construction d'un espace bien-être en annexe à la piscine couverte de la
Blancherie

M. Claude Chèvre, PDC-JDC

L'installation d'un espace bien-être à la piscine couverte a déjà été abordée par le Conseil communal.

Il y a deux ans, une délégation du Service de la culture et des sports s'était rendue à la piscine couverte de Boncourt pour découvrir ses nouvelles installations qui avaient coûté, en son temps, environ Fr. 250'000.- Selon les responsables de ce centre, il semble effectivement que cette attraction séduise le public puisque les entrées ont augmenté de 30 % dans ce centre ajoutot.

Le Conseil communal a jugé l'idée intéressante et a déjà effectué quelques démarches allant dans ce sens. Ainsi, une ligne concernant ce projet est prévue au plan financier des investissements, sans pour autant en connaître le montant, et quelques pistes de réflexion ont été lancées en 2013.

L'idée première du Conseil communal a été de réfléchir sur la faisabilité d'un tel projet car les opportunités d'agrandissement ne sont pas nombreuses au Centre sportif. Dans un premier temps, une étude sommaire a été menée sur l'éventuelle transformation de l'appartement situé au premier étage au-dessus du restaurant. Malheureusement, les accès sont très difficiles pour les personnes à mobilité réduite. Cette variante a donc été abandonnée. Différentes pistes ont été évoquées elles devront faire l'objet d'une analyse prochainement.

Le Conseil communal va donc lancer une étude sur ces variantes afin de définir les coûts inhérents à un tel projet et ainsi savoir la suite qu'il désire y donner.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Pierre Kohler

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 5 mai 2014